

Présents : M Delcourt, Maire

Mme Fievet, MM Beghin, Doucy, Margez, adjoints

Mmes Barret, Guillaud, Meurillon, Vanbutsele, MM Bernard, Delcroix, Padé conseillers.

Excusés : Mme Top-Bery procuration à M Delcourt, M Loosveldt procuration à M Padé.

Secrétaire de séance : M Régis Doucy

Ordre du jour prévu:

M le Maire propose d'ajouter trois sujets à l'ordre du jour :

- Signature d'une convention avec l'UFCV de Bouvines pour la formation au BAFA de trois de nos agents.
- Autorisation de lancer une procédure de Délégation de Service Public pour la gestion de la micro-crèche.
- Demande de subvention à la MSA pour la création d'une micro-crèche.

Approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 6 décembre 2013

Celui-ci a été distribué toutes boîtes (Ptit bachinois n° 139).

Approuvé à l'unanimité.

2. SIDEN-SIAN consultation sur des adhésions

Les nouvelles communautés d'Agglomération de Maubeuge et Douai demandent :

- leur adhésion au Siden-Sian pour la compétence « eau potable et industrielle » et les compétences « assainissement collectif », « assainissement non collectif » et « eaux pluviales », l'ensemble avec une liste de communes selon chaque compétence,

- le retrait du Siden-Sian de la commune de Neuville-St-Vaast pour la compétence « eaux pluviales ».

Approuvé à l'unanimité.

3. Demande de subvention auprès de la CAF pour l'équipement des activités périscolaires dans le cadre du changement des rythmes scolaires

Dans le cadre de l'évolution des rythmes scolaires (rentrée scolaire 2014) et afin de mettre à disposition du matériel pour les activités culturelles et sportives qui seront mises en place, la commune aura besoin de :

- Achat d'un chalet pour l'activité jardinage-initiation à la nature, coût : 3 106 €
- Achat de paniers de basket au stade et dans la cour pour 950 €
- Achat de jeux de société pour un montant de 402 €
- Achat de matériel de cuisine pour un montant de 130 €
- Achat de deux jeux de boules (modèle enfant) pour un montant de 556 €
- Achat de matériel de peinture, musique pour un montant de 399 €
- Achat pour les activités informatiques : 1200 €
- Achat de matériel pour l'activité initiation golf pour 6 378 €
- Achat de matériel pour l'activité badminton pour un montant de 707 €
- Achat de matériel pour diverses activités (foot, ultimate, mōlkky, gym) : 986 €

Soit un total de 15 854,67 € HT.

La Caisse d'Allocations Familiales peut subventionner ces investissements au taux de 40% des dépenses hors taxe, soit une subvention de 6 341,87 €. Il reste à charge de la commune : 9512,80 € sans le prix de l'aménagement du green. M Delcourt demande l'autorisation de déposer cette demande de subvention.

Avis favorable du conseil à l'unanimité pour la demande de subvention.

4. Demande de subvention auprès de la CAF pour la création d'une mini-crèche avec extension d'un bâtiment existant

Le conseil a validé dans le cadre des fonds de concours attribués par notre ancienne communauté de communes le principe de la réalisation d'une mini-crèche de 10 lits. Pour permettre la réalisation de ce projet intégré au groupe scolaire J. Brel, il faut agrandir l'ancienne classe des grandes maternelles, rue du maréchal Foch (ex-

logement de fonction). La CAF peut subventionner cet investissement (construction et mobilier) 'à hauteur de 10 800 € par place créée, soit 108 000 € pour les locaux et l'équipement (avec un plafond de 40% de subvention pour l'équipement en matériel et mobilier). C'est un axe prioritaire pour la CAF. La commune a déjà obtenu un fonds de concours de la communauté de communes de 24 440 €. La dépense a été évaluée par l'architecte à 326 040 € HT, à laquelle il faut ajouter le coût du mobilier (13 420€). Dans le cadre du contrat de territoire avec le Conseil Général, une subvention complémentaire de 12 200 € sera demandée. La MSA pourrait nous octroyer une aide de 20 000 €. Il resterait à notre charge 161 400 €.

M le Maire demande de l'autoriser à déposer cette demande de subvention auprès de la CAF. En remontant le planning, la date éventuelle d'ouverture ne peut-être au mieux que janvier 2015 (avec des délais très contraignants.)

Accord par 13 voix pour et 1 abstention (Mme Barret) pour la demande de subvention.

5. Décision à prendre sur la réalisation d'une étude pour permettre le « haut-débit » internet sur la commune

A ce jour, les foyers du village peuvent recevoir internet d'un débit de 512 Ko à 2 000 Ko selon leur éloignement d'un des deux sous-répartiteurs. Ce qui est souvent insuffisant surtout pour certains quartiers éloignés. L'opérateur Orange nous annonce que 52% des abonnés ont un débit de 2 Mégabits. Le projet du gouvernement est le très haut débit pour tous en 2025 (100 mégabits). Le village est desservi en fils cuivre téléphoniques à partir soit du sous-répartiteur face à l'ancienne mairie, soit du sous-répartiteur au carrefour d'Hôtel. Ils sont eux-mêmes alimentés à partir du « central » de Bercu à Mouchin où arrive le très haut-débit. Pour permettre de multiplier le débit des particuliers par 15 à 20 au minimum, l'une des possibilités est d'alimenter les sous-répartiteurs en fibre optique à partir du poste de Bercu.

M le Maire souhaite avoir l'appui d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour nous accompagner sur ce dossier très technique. Celle-ci permettrait de mener à bien une étude définissant l'ensemble des aspects juridiques, techniques et financiers relatifs à ce projet d'amélioration de la couverture de desserte ADSL de tout ou partie du territoire.

M le Maire propose de confier l'étude technique à un cabinet spécialisé (I-solution de Villeneuve d'Ascq) pour un montant de 4 750 € HT. Celui-ci a réalisé l'étude pour les 6 communes de l'ex-communauté de communes du Carembault et de Genech. Le planning possible de déploiement est de 12 mois de travaux après l'accord de faisabilité.

Accord pour réaliser l'étude par 13 voix pour et 1 voix contre (Mme Fievet).

6. Décision à prendre pour démarrer une expérimentation de collecte des déchets verts à l'aide de chevaux.

En septembre 2013, la commune de Beuvry-la-Forêt a expérimenté une collecte des déchets verts avec des chevaux de race Trait du Nord. En conclusion, le bilan est positif : une collecte hippomobile techniquement efficace, un bilan économique similaire à une collecte classique, un impact positif d'un point de vue social et environnemental.

M le Maire propose d'étudier la mise en place d'une expérimentation de ramassage au centre du village dans le courant l'été 2014, qui nécessitera les besoins suivants :

- 2 chevaux de trait, 1 cocher, 1 benne : accord possible avec le parc régional
- 3 ripeurs : à étudier avec le personnel communal et la coved
- 1 exutoire à proximité pour traiter les déchets collectés : à étudier avec l'usine de méthanisation de Wannehain.

Quelles sont les raisons qui militent en faveur de ce type d'opération ?

- notre attachement au maintien de la ruralité du village,
- le souci de protéger notre environnement,
- le maintien de la race des chevaux de la région, le cheval est un excellent outil de communication favorisant le lien social,
- l'occasion de comparer les coûts entre 2 types de collectes.

Avis favorable du conseil à l'unanimité.

7. Signature avec l'UFCV d'une convention pour assurer la formation au BAFA de trois agents communaux

Dans le cadre des activités à mettre en place pour l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, nous aurons besoin d'un encadrement diplômé. Avec quelques communes voisines et l'UFCV de Bouvines, nous souhaitons mettre en place une session de formation au BAFA pour 3 de nos personnels susceptibles d'encadrer des groupes pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

M le Maire demande l'accord du conseil pour signer une convention avec l'UFCV afin que la commune puisse prendre à sa charge ladite formation. La base BAFA aura lieu aux vacances scolaires de février 2014, son coût est de 400 € par agent.

Accord à l'unanimité.

8. Décision du conseil sur le principe d'une procédure de Délégation de Service Public pour la gestion de la micro-crèche et création de la commission D.S.P.

Pour l'accueil des enfants de 2 mois et demi à 5 ans, le choix des élus s'est porté sur la création d'une structure micro-crèche (10 places maximum en simultané). Cela implique une Délégation de Service Public, c'est-à-dire un contrat par lequel la commune confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service (article L1411-1 à L1411-19 du CGCT), soit environ 200 000 €/an de fonctionnement. Ce choix a été orienté par les réalisations faites par des communes proches, contrairement au choix de Camphin-en-Pévèle et Wannehain, qui elles ont fait le choix d'une crèche gérée en régie dont le déficit est pris en charge par la commune.

La gestion par voie de DSP apporte plusieurs avantages :

Responsabilité du délégataire, qualification et savoir-faire requis pour l'exploitation, moyens et personnel qualifié pour assurer le service, possibilité pour la commune de continuer à avoir un regard sur la gestion sans risque financier.

Proposition des personnes qui constitueront la commission de Délégation de Service Public :

Le maire, président de droit

Délégués titulaires : Mmes Guillaud, Fievet, MM Bernard, Beghin, Doucy.

Délégués suppléants : Mmes Meurillon, Vanbutsèle, MM Delcroix, Padé, Margez.

Accord par 13 voix pour et 1 abstention (Mme Barret).

9. Demande de subvention à la MSA pour la création de la micro-crèche

Pour une commune rurale, la Mutuelle Sociale Agricole, peut allouer une subvention d'un montant maximum de 20 000 € pour la création d'une micro-crèche. M le Maire propose de demander cette subvention à la MSA.

Accord par 13 voix pour et 1 abstention (Mme Barret).

10. Compte-rendu des travaux des commissions.

10.1- Commission scolaires et périscolaires par Mme Fievet (21 janvier)

- Réforme des rythmes scolaires : évaluation des besoins en matériel.

10.2- Représentant CCPP au Pays Pévèlois par M Delcourt (17 & 18 & 21 décembre)

- Conseil d'administration,

10.3- Commission cadre de vie par M Doucy (14 janvier)

- Futurs aménagements pour le fleurissement du village, installation du mobilier urbain à la plaine de jeux,

- Plantation de 16 acacias, un tilleul, un érable pourpre, un cèdre bleu à la plaine de jeux. Remplacement des arbustes volés au nouveau parking Jean-Baptiste Lebas.

10.4- Commission jeunesse de la CCPP par M Bernard (11 décembre)

- Bilan 2013.

10.5- Commission seniors de la CCPP par Mme Fievet (9 décembre)

- Bilan 2013.

11. Informations diverses

- Situation de nos finances (excédent fin 2013 : fonctionnement 152 283,44€, investissement 320 950,57 €)
Trésorerie solde à ce jour : 437 281,39 €
- Début des travaux au lotissement des « Haut-Prés »
- Travaux (assainissement) rue Jean-Baptiste Lebas et RD955
- Extension de la garderie
- Création de la nouvelle intercommunalité
- Actions en cours (abribus, photocopieur école, lutte incendie, installation panneaux, WC public)
- Plan départemental d'actions pour le logement.

Clôture de la réunion 22h40